



Cinq profils de quartiers de la politique de la ville

Les 199 quartiers de la politique de la ville (QPV) de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie présentent des visages économiques, démographiques et sociaux multiples. Les revenus et le niveau du chômage apparaissent comme les facteurs les plus clivants. Puis viennent ensuite des critères relatifs au marché du travail, aux structures démographiques et familiales. Néanmoins, cinq profils de quartiers de la géographie prioritaire sont identifiés dans la région. Les QPV du bassin minier présentent une faible mobilité résidentielle et des revenus peu dispersés. Présent dans le Nord, le Pas-de-Calais et l'Aisne, un second groupe se singularise par une faible mobilité résidentielle et une population âgée. Des QPV avec de jeunes actifs et une forte mobilité résidentielle sont typiques du Nord. Une quatrième famille regroupe des quartiers de logements sociaux à la population jeune, caractéristiques de l'Oise. Le dernier profil rassemble des QPV exposés à l'exclusion sociale du fait d'un éloignement durable du marché du travail.

Martial Maillard, Insee

La géographie prioritaire a été réformée dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la nouvelle législation recentre la géographie prioritaire sur 1 296 quartiers les plus en difficulté au niveau métropolitain afin d'y concentrer les moyens publics. La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie compte 199 quartiers de la politique de la ville (QPV) qui rassemblent 652 000 habitants en 2012 (figure 1).

Les acteurs territoriaux en charge de la conduite et de la mise en œuvre des orientations relatives à la politique de la ville ont exprimé le besoin d'une lecture et d'une connaissance synthétiques des enjeux qualifiant les quartiers prioritaires et leurs populations, afin de mieux cibler leurs actions.

Dans la région comme à l'échelle nationale, les quartiers de la politique de la ville dans leur ensemble possèdent des caractéristiques démographiques et sociales qui les différencient des unités urbaines qui les englobent. Au-delà de la pauvreté monétaire, qui traduit leurs difficultés économiques, les habitants des QPV présentent d'autres fragilités¹.

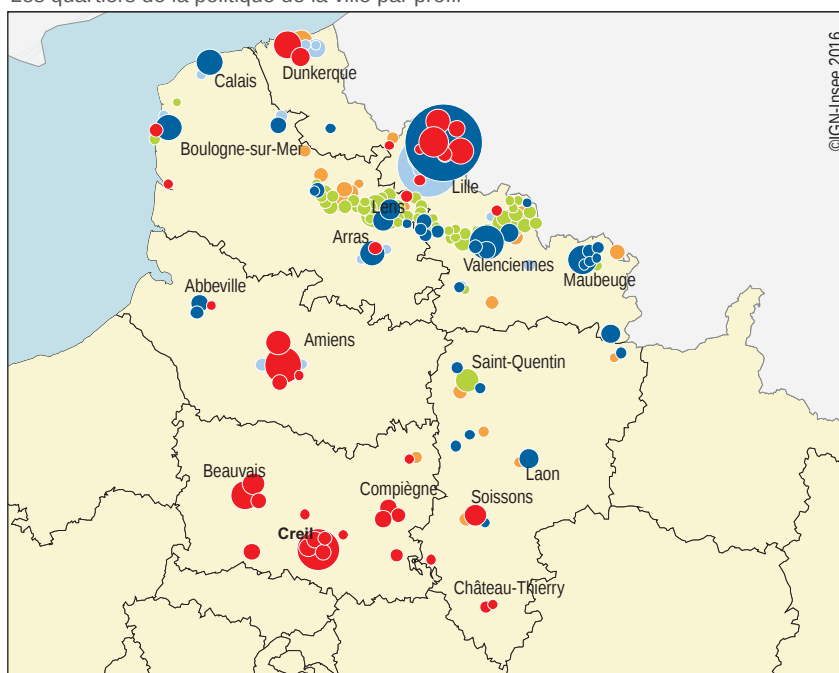
Leur population est plus jeune et compte davantage d'enfants. De ce fait, la taille des ménages est en moyenne plus élevée. Les familles monoparentales y sont toutefois plus

présentes, de même que les étrangers. Les résidents des QPV, et notamment les femmes, se heurtent aussi à des difficultés parti-

culières d'accès au marché du travail. Le manque de formation et de qualification constitue un facteur défavorable par rapport à

1 Cinq profils de quartiers de la politique de la ville dans la région

Les quartiers de la politique de la ville par profil



- Faible mobilité résidentielle et revenus peu dispersés
- Population diversifiée
- Forte mobilité résidentielle et jeunes actifs
- Quartiers de logements sociaux et population jeune
- Éloignement durable du marché du travail

Nombre d'habitants des quartiers de la politique de la ville

69 310

23 100

Sources : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011 et Insee, Recensement de population 2010

¹Voir la publication « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire », Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie, n°11, mai 2016.

l'insertion professionnelle. Or près du quart des élèves des QPV entrent en sixième avec au moins un an de retard.

Outre leurs particularités vis-à-vis des unités urbaines qui les englobent, les quartiers de la politique de la ville du Nord-Pas-de-Calais-Picardie présentent des réalités hétérogènes. Néanmoins, il est possible de les regrouper en familles (*méthodologie*). Les niveaux de revenus et de chômage apparaissent comme les facteurs principaux de différenciation des 199 quartiers de la région. En second lieu, la fréquence de la participation au marché du travail, la structure d'âge de la population, l'importance de la monoparentalité, la taille des ménages, la mobilité résidentielle, la qualification des actifs ou encore la part des étrangers sont autant de facteurs qui contribuent à affiner l'analyse. Ces quartiers présentent des visages démographiques, sociaux et économiques différenciés, au travers desquels cinq profils émergent.

Les quartiers du bassin minier : une faible mobilité résidentielle et des revenus peu dispersés

Un premier profil regroupe 66 QPV, peuplés de 141 000 habitants, répartis pour moitié dans le Pas-de-Calais, pour 46 % dans le Nord et pour 4 % dans l'Aisne. La quasi-totalité des QPV de ce profil sont localisés dans le bassin minier. Symétriquement, la grande majorité des QPV de ce territoire appartient à cette classe (*figures 1 et 3*). Les quartiers de ce profil sont plutôt

petits : 65 % d'entre eux comptent moins de 2 000 habitants.

Ce profil se caractérise par une population plutôt âgée avec 17 % de personnes de 60 ans ou plus contre 14 % pour l'ensemble des 199 quartiers (*figure 2*). La part des adultes jeunes (18-39 ans) se situe en retrait dans ce groupe, tandis que celle des moins de 18 ans se positionne dans la moyenne, du fait d'une natalité importante. Ainsi, malgré l'importance démographique des seniors, population vivant plus souvent seule, la taille moyenne des ménages atteint 2,7 personnes. Les ménages monoparentaux sont moins représentés (5,4 % contre 7,5 % en moyenne). La proportion d'étrangers y est nettement inférieure. Ces QPV sont en moyenne moins touchés par les difficultés économiques et sociales. C'est dans ce groupe que le taux moyen de bas revenus (*définitions*) est le moins élevé : il s'établit à 28 % contre 33 % dans l'ensemble des 199 quartiers. Le revenu médian par unité de consommation (*définition*) dépasse 9 900 € en 2011 dans la moitié de ces quartiers quand ce seuil est de 9 400 € pour les quartiers de la région. Ce profil de QPV se différencie par une dispersion des revenus moins importante, car les revenus les plus bas y sont moins présents.

Le chômage frappe légèrement moins les actifs que dans l'ensemble des territoires en géographie prioritaire. La proportion de locataires se situe dans la tendance régionale, mais la part de locataires du parc locatif social est nettement moins élevée (38 % contre 57 %). La mobilité

résidentielle est aussi moins fréquente : 39 % des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans contre 47 % en moyenne dans les quartiers.

Un deuxième groupe de quartiers accueille une population diversifiée

Les 26 QPV du deuxième profil, peuplés de 57 000 habitants, se répartissent entre le Pas-de-Calais (43 %), le Nord (39 %), l'Aisne (15 %) et l'Oise (3 %). Les quartiers de ce profil sont géographiquement dispersés au sein du Pas-de-Calais, du Nord et de l'Aisne (*figure 1*). La population y est également plutôt âgée avec 17 % de seniors, tandis que les mineurs sont proportionnellement moins nombreux que dans l'ensemble des quartiers (26 % contre 30 %). De ce fait, la taille moyenne des ménages est ici la plus faible parmi les cinq profils, avec en moyenne 2,2 personnes (*figure 2*). La proportion de ménages monoparentaux se situe dans la tendance des 199 quartiers. Ce groupe compte le moins d'étrangers (4 %).

La participation au marché du travail est plus fréquente que dans l'ensemble des QPV et le chômage légèrement moins présent. Les actifs en emploi sont davantage titulaires d'un diplôme, et peuvent donc prétendre à des emplois qualifiés. De ce fait, la situation en matière de revenus est légèrement plus favorable qu'en moyenne dans les QPV, mais moins que dans les quartiers du premier profil. Ainsi, la part de bas revenus se situe à 31 %, soit 2 points en deçà de la moyenne des 199 quartiers. Le re-

2 Des profils de quartiers de la politique de la ville différents selon les départements

Moyenne des indicateurs par profil de quartiers de la politique de la ville

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Quartiers prioritaires du Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Nombre de quartiers	66	26	24	43	40	199
Part dans la population des quartiers prioritaires du Nord-Pas-de-Calais Picardie	22	9	15	25	29	100
Structure départementale de la population						
Aisne	4	15	0	6	7	6
Oise	0	3	1	41	0	11
Somme	0	0	4	16	3	5
Nord	46	39	90	32	65	54
Pas-de-Calais	50	43	5	5	25	24
Revenus						
Taux de bas revenus	28	31	32	32	40	33
Tranches d'âge						
Part des moins de 18 ans dans la population	29	26	26	32	32	30
Part des 18 à 39 ans dans la population	30	34	42	33	33	34
Part des 40 à 59 ans dans la population	24	23	20	23	22	23
Part des 60 ans ou plus dans la population	17	17	12	13	13	14
Types de ménages						
Taille moyenne des ménages	2,7	2,2	2,3	2,7	2,7	2,6
Part de ménages monoparentaux*	5	8	7	8	9	8
Logement						
Part de la population vivant dans un ménage locataire de son logement	79	81	86	90	74	81
Part de la population vivant dans un logement social	38	53	61	80	53	57
Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011	39	50	53	44	49	47
Emploi						
Part des actifs dans la population (taux d'activité tous âges confondus)	38	43	47	42	39	41
Part des actifs en emploi dans la population (taux d'emploi tous âges confondus)	27	30	34	29	25	28
Part des chômeurs parmi les actifs (taux de chômage au recensement)	29	29	26	31	35	31
Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs	51	50	47	49	54	51
Part des actifs ayant un emploi sans diplôme dans la population active	14	12	13	20	15	15
Nationalités						
Part des étrangers dans la population	5	4	13	14	10	10

* La part des ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » est la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

■ Faible mobilité résidentielle et revenus peu dispersés ■ Population diversifiée ■ Forte mobilité résidentielle et jeunes actifs ■ Quartiers de logements sociaux et population jeune ■ Éloignement durable du marché du travail

Sources : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011 et Insee, Recensement de population 2010

venu médian par unité de consommation dépasse 9 800 € dans la moitié de ces quartiers quand ce seuil est de 9 400 € pour les quartiers de la grande région. Les revenus apparaissent assez dispersés au sein des quartiers de cette classe.

Des quartiers avec de jeunes actifs et une forte mobilité résidentielle, notamment dans le Nord

Le troisième profil regroupe 24 quartiers et 99 000 habitants, dont 90 % résident dans le Nord. Ce profil est présent en particulier au sein des agglomérations de Lille, Dunkerque, Arras et Amiens (figure 1). Les QPV de ce profil sont souvent petits : 67 % d'entre eux comptent moins de 2 000 habitants.

Les adultes jeunes âgés de 20 à 39 ans sont particulièrement présents. Ils en constituent 42 % de la population contre 34 % dans l'ensemble des quartiers (figure 2). De ce fait, la participation au marché du travail est plus importante. Elle concerne ici 47 % des résidents contre 41 % dans les quartiers. D'une durée moyenne plus courte, le chômage sévit un peu moins fortement. Le revenu médian par unité de consommation est supérieur à 10 000 € dans la moitié des QPV de ce groupe, quand ce seuil est de 9 400 € pour les quartiers de la région. Pourtant, la part de bas revenus se positionne dans la moyenne des 199 quartiers, car le QPV Secteur Sud, qui s'étend sur Lille et d'autres communes limitrophes, et dont le poids démographique est important, est moins bien positionné sur ce critère. La population étrangère est assez présente.

La mobilité résidentielle est plus développée dans cette classe, dont 53 % des résidents ont emménagé depuis moins de 5 ans.

Des quartiers de logements sociaux à la population jeune, surtout dans l'Oise

Le quatrième profil compte 43 QPV et 164 000 habitants. La quasi-totalité des QPV de l'Oise, quatre QPV amiénois et un QPV abbevillois en font partie. Cette classe comprend aussi des quartiers du sud de l'Aisne, des agglomérations de Lille, Dunkerque, Arras, Boulogne-sur-Mer et certains QPV du bassin minier (figures 1 et 3). Parmi les 44 quartiers de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, 25 appartiennent à cette classe. Ces quartiers sont en moyenne de plus grande taille : 60 % d'entre eux comptent plus de 2 000

3 Les quartiers de la politique de la ville les plus peuplés par profil

Classement des 10 quartiers de la politique de la ville les plus peuplés de chaque profil selon leur(s) commune(s) et département d'appartenance

	Quartiers de la politique de la ville	Commune	Département
Profil 1 Faible mobilité résidentielle et revenus peu dispersés	Zone intercommunale Rives de L'Escaut	Anzin, Beuvrages, Valenciennes, Bruay-sur-l'Escaut, Raismes	Nord
	Calonne - Marichelles - Vent de Bise	Liévin, Angres	Pas-de-Calais
	Europe	Saint-Quentin	Aisne
	Les Hauts de Liévin - Résidence des Provinces - Cités 9-9bis	Liévin, Lens, Loos-en-Gohelle	Pas-de-Calais
	Les Blanchés Laines Fosse 11 12 13	Sallaumines, Avion	Pas-de-Calais
	Virolois	Tourcoing	Nord
	Phalempins	Tourcoing	Nord
	Cité 5 - Cité 11	Grenay, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe	Pas-de-Calais
	Quartier prioritaire d'Aniche	Aniche, Auberchicourt	Nord
Profil 2 Population diversifiée	Notre Dame - La Clochette - Le Bivouac	Douai, Sin-le-Noble, Waziers	Nord
	Gare et Verrière	Hirson	Aisne
	Rotois - Saint Roch	Courrières	Pas-de-Calais
	Renaissance	Beuvry, Labourse	Pas-de-Calais
	Quartier de L'Artilleur	La Fère	Aisne
	Verrerie - Square République	Anzin	Nord
	Vieux Centre Ville Saint Géry	Cambrai	Nord
	Quartier Tour du Renard	Outreau	Pas-de-Calais
	Montreuil	Laon	Aisne
Profil 3 Forte mobilité résidentielle et jeunes actifs	Beauséjour	Noyon	Oise
	Attargette - Chanzy	Armentières	Nord
	Secteur Sud	Lille, Faches-Thumesnil, Loos, Lezennes, Wattignies	Nord
	Secteur Nord Est	Lille	Nord
	Pont de Bois	Villeneuve d'Ascq	Nord
	Epidéme Villas Couteau	Wattrelos, Tourcoing	Nord
	Soubise - Basse Ville	Dunkerque	Nord
	Blanc Riez	Wattignies	Nord
	Les Oliveaux	Loos	Nord
Profil 4 Quartiers de logements sociaux et population jeune	Pierre Rollin	Amiens	Somme
	Quai du commerce - Saint Sépulcre	Saint-Omer	Pas-de-Calais
	Comtesse de Ségur	Ronchin	Nord
	Les Hauts de Creil	Creil	Oise
	Amiens Nord	Amiens	Somme
	Nouveau Mons - Les Sarts- Dombrowski	Mons-en-Baroeul, Lille, Villeneuve d'Ascq	Nord
	Argentine	Beauvais	Oise
	Albeck - Europe - Moulin	Grande Synthe	Nord
	Quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - Trois Baudets	Hem, Roubaix, Lys-lez-Lannoy	Nord
Profil 5 Éloignement durable du marché du travail	La Bourgogne	Tourcoing	Nord
	Étouvie	Amiens	Somme
	Presles	Soissons	Aisne
	Saint Jean	Beauvais	Oise
	Quartier intercommunal Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre	Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Croix	Nord
	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Lourches, Haulchin	Nord
	Quartier intercommunal Sous-le Bois Montplaisir Rue d'Hautmont	Neuf-Mesnil, Hautmont, Louvroil, Maubeuge	Nord
	Beau Marais	Calais	Pas-de-Calais
	Chemin Vert - Beaufort - Malborough	Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne	Pas-de-Calais

Sources : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011 et Insee, Recensement de population 2010

habitants. La jeunesse de la population est une caractéristique forte de ce groupe où les mineurs constituent le tiers des résidents (*figure 2*). La proportion d'étrangers (14 %) est ici la plus élevée parmi les cinq profils. Le logement social prédomine : il héberge 80 % de la population contre 57 % à l'échelle des 199 quartiers. Les niveaux du chômage et des revenus se situent dans la moyenne des QPV, malgré une part plus élevée d'actifs sans diplôme.

Éloignement durable du marché du travail et précarité : un ensemble de quartiers exposés à l'exclusion sociale

Le cinquième profil possède le poids démographique le plus élevé avec 191 000 habitants, soit 29 % de la population en géographie prioritaire de la région, répartis dans 40 QPV, pour les deux tiers dans le Nord et un quart dans le Pas-de-Calais. Des quartiers abbevillois et axonnais en font aussi partie. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, ce profil se rencontre dans des territoires géographiquement dispersés : nord de l'agglomération lilloise, littoral du Pas-de-Calais, ag-

glomérations de Valenciennes et de Maubeuge, et certains quartiers prioritaires du bassin minier (*figures 1 et 3*).

La population de ces quartiers est particulièrement jeune avec un tiers de mineurs. Par ailleurs, les familles monoparentales sont plus présentes que dans les autres profils de quartiers prioritaires (*figure 2*).

Ce profil est le plus touché par les difficultés économiques et sociales. La part moyenne de bas revenus atteint 40 % et dans la moitié des zones de cette classe le revenu médian par unité de consommation est inférieur à 7 500 €. Les revenus apparaissent relativement dispersés au sein des quartiers de ce groupe, du fait des niveaux particulièrement bas des revenus les plus faibles.

Le chômage frappe ici plus encore : il touche 35 % des actifs de ce groupe, et 54 % d'entre

eux sont des chômeurs de longue durée. La difficulté de sortir du chômage engendre un découragement face à la recherche d'emploi. Ces retraits de l'activité se traduisent par des taux d'activité faibles qui témoignent de l'exclusion sociale de nombreux résidents de ces quartiers.

Les agglomérations de l'Oise, et dans une moindre mesure de la Somme, apparaissent homogènes du point de vue des profils de leurs QPV. Ils sont beaucoup plus diversifiés dans celles du Nord-Pas-de-Calais. Les agglomérations de Lille et de Boulogne-sur-Mer présentent les cinq profils identifiés, celle d'Arras quatre et celle de Dunkerque trois. À l'opposé, l'agglomération de Maubeuge concentre des quartiers très en difficulté. Les QPV du bassin minier sont homogènes (*figure 1*).

Sources

Cette étude utilise deux sources de données statistiques : le recensement de population 2011 et le dispositif Revenus fiscaux localisés 2011. Le dispositif Revenus fiscaux localisés (RFL) est une exploitation exhaustive des déclarations de revenus (déclarations fiscales). Les revenus fiscaux localisés sont établis à partir du fichier des déclarations de revenus des personnes physiques et du fichier de la taxe d'habitation fournis par la direction générale des Finances publiques (DGFiP) à l'Insee. Ces données permettent la production de statistiques locales sur les revenus fiscaux des ménages à l'échelle infra-communale, communale et supra-communale. Le revenu déclaré (ou revenu fiscal) du ménage (au sens fiscal) est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus, dite déclaration n°2042.

Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine. Les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.). En revanche, les revenus portés sur la déclaration n°2042 et soumis à prélèvement libératoire sont inclus (par exemple, les revenus d'obligations).

Il s'agit du revenu avant déductions et abattements accordés par la législation fiscale. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée (CSG).

Méthodologie

L'étude vise à identifier des profils de quartiers de la politique de la ville en fonction de leurs caractéristiques démographiques et sociales. Les indicateurs utilisés pour qualifier les quartiers sont : Parts des moins de 18 ans dans la population, des 18 à 39 ans, des 40 à 59 ans, des 60 à 74 ans.

Taille moyenne des ménages

Part de ménages monoparentaux

Part de la population vivant dans un ménage locataire de son logement

Part de la population vivant dans un logement social
Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011

Part des actifs dans la population (taux d'activité tous âges confondus)

Part des chômeurs parmi les actifs (taux de chômage au recensement)

Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs

Part des actifs ayant un emploi sans diplôme dans la population active

Part des étrangers dans la population

Taux de bas revenus

Revenu médian par unité de consommation

Dispersion des revenus par unité de consommation (écart entre le 3^e quartile et le premier, rapporté à la médiane)

Les niveaux de revenus et de chômage apparaissent comme les facteurs principaux de différenciation des 199 QPV de la région. En second lieu, la fréquence de la participation au marché du travail, la structure d'âge de la population, l'importance de la monoparentalité, la taille des ménages, la mobilité résidentielle, la qualification des actifs ou encore la part des étrangers sont autant de facteurs qui contribuent à affiner l'analyse. Sur ces bases, des techniques statistiques appropriées sont mises en œuvre afin de regrouper les quartiers en familles homogènes selon ces critères.

Techniquement, une analyse en composantes principales (ACP) est réalisée à partir des valeurs de ces indicateurs pour chacun des 199 QPV de la région. Celle-ci est suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur les coordonnées des quartiers sur les axes de l'ACP. La classification obtenue conduit à retenir une typologie en 5 familles de quartiers.

Définitions

Le revenu fiscal par unité de consommation d'une personne (ou d'un ménage) est égal au revenu fiscal du ménage auquel il appartient divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) dans ce ménage. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

Le taux de bas revenus est égal à la part des revenus par UC inférieurs à un certain seuil en 2011. Ce seuil reste le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un QPV, calculé en 2011.

La part des ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » est la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Bureau de presse :
03 22 97 31 91

ISSN : 2492-4253
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Renaud A, Sémécurbe F. « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : la pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee Première*, mai 2016
- Terra S., Rivière D. « La nouvelle géographie prioritaire : portrait économique et social des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°3, mai 2016
- Maillard M., Baron G., « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°11, mai 2016
- Becuwe B., Gamblin V., « Politique de la ville dans le Pas-de-Calais, dans le Nord », *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais* n°17 et 18, septembre 2015
- Maillard M., Rimajou G. « Nouveaux quartiers prioritaires de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne », *Insee Flash Picardie* n°5, 6 et 7, septembre 2015
- Maillard M., Baron G. « Géographie prioritaire - Regards sur les nouveaux quartiers », *Insee Picardie Dossier* n°10, décembre 2015

